



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Logiciel Scribe

Question écrite n° 45329

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre de l'intérieur sur le rapport des sénateurs Éliane Assassil et Arnaud Bazin, fait au nom de la commission d'enquête cabinets de conseil, déposé le 16 mars 2022, intitulé « Un phénomène tentaculaire : l'influence croissante des cabinets de conseil sur les politiques publiques ». Celui-ci souligne l'existence d'échecs récents, à l'instar du logiciel Scribe (qui vise à dématérialiser les procédures de la police nationale et notamment la rédaction des plaintes pour le ministère de l'intérieur), qui appellent à interroger l'architecture et les moyens internes dédiés au pilotage de projets. Selon le rapport, avec 11,7 millions d'euros et 4 ans de développement investis, ce projet constitue un exemple emblématique des échecs de chantiers informatiques de l'État. Porté par la police nationale et un prestataire privé, Capgemini, ce résultat serait la conséquence d'insuffisances tant de la part du prestataire que de l'entité pilote. Il lui demande quelles suites il entend donner à ces observations.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45329

Rubrique : Police

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 avril 2022](#), page 2478

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)